

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Pollution-radioactive-a-Golfech>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°48 > **Pollution radioactive à Golfech : EDF SA hors la loi, les associations portent plainte**

1er février 2011

Pollution radioactive à Golfech : EDF SA hors la loi, les associations portent plainte

Les centrales nucléaires rejettent régulièrement dans l'environnement des éléments chimiques et radioactifs, ainsi que de la chaleur. Ces rejets nocifs sont théoriquement encadrés par la loi, mais EDF SA commet impunément des infractions, et "bricole" la loi pour l'adapter à ses besoins industriels. Parmi les derniers exemples en date, deux concernent la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)...

Le 18 janvier 2010, 450 litres d'effluents radioactifs provenant de cette centrale ont été accidentellement déversés dans le milieu naturel. Cette fuite pose le problème des faibles doses de radioactivité. L'exposition régulière à ces faibles doses explique vraisemblablement les excès de leucémies et de cancers aux environs des centrales nucléaires. Ce phénomène sanitaire a été constaté à l'étranger, et particulièrement en Allemagne... mais le sujet est encore tabou en France.

Quelques mois avant cet incident, les associations locales avaient montré la présence, dans les algues de la Garonne, de tritium (forme radioactive de l'hydrogène) lié au fonctionnement de la centrale de Golfech.

Par ailleurs pour l'année 2009, EDF SA a dépassé le volume maximum annuel d'eau de la Garonne utilisée : 44,3 millions de m³ ont été évaporés par les deux réacteurs de Golfech, soit 2,3 millions de m³ de plus que la limite légale.

Nous ne pouvons pas accepter de voir une entreprise bafouer impunément la loi, nuire à l'environnement, et faire peser des risques graves sur la santé des travailleurs du nucléaire et des riverains.

Nous ne pouvons pas accepter de laisser une entreprise porter atteinte à la qualité des productions agricoles irriguées depuis la Garonne, et par voie de conséquence, nuire à l'image de toute l'agriculture régionale.

Le Procureur de la République a été saisi par différentes organisations environnementales, afin de

mener une enquête sur ces dysfonctionnements inacceptables : la plainte est portée par le Réseau "Sortir du nucléaire", la SEPENLOG FNE Lot-et-Garonne, FNE Midi-Pyrénées et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, soutenus par de nombreuses associations locales : Sortir du nucléaire du Gers, du Lot, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Serenes Sereines (Aveyron), Mouvement citoyen lotois pour la sortie du nucléaire, Vivre sans le danger nucléaire de Golfech (Lot-et-Garonne), Confédération paysanne Lot-et-Garonne (syndicat agricole), SEPANSO 47.